

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 9 AVRIL 2013 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- MARIE-EVE PROULX, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- MARTIN FOURNIER, représentant de la municipalité de Lac-Frontière
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

EST ABSENT : M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PIERRE THIBAUDEAU, PRÉFET ADJOINT.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2013-04-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 9 avril 2013 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 12 mars 2013
4. RENCONTRE
 - 4.1 Rencontre avec des représentants de CMATV – Projet « Tour de la MRC »
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2012
 - 5.2 Service d'évaluation foncière
 - 5.2.1 Engagement d'une nouvelle ressource
 - 5.2.2 Projet d'informatisation de l'inspection terrain

- 5.2.3 Modernisation – Impact matrices graphiques
- 5.3 Adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives
- 5.4 Démarche MADA
 - 5.4.1 État de situation - Suivi
 - 5.4.2 Invitation du Carrefour Action municipale et famille - Tournée du 25^e anniversaire le mercredi 17 avril 2013 à 17h
- 5.5 Vente pour non-paiement des taxes municipales et scolaires
- 5.6 Comités (Nomination en remplacement de M. Léon Laverdière)
- 5.7 Rapport - Programmes SHQ
- 5.8 Assurances – Conférence des préfets
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Journée de la ruralité - 26 avril 2013
 - 6.2 Projets régionaux
 - 6.2.1 Transport collectif de la MRC de Montmagny
 - 6.2.2 Table GIRT
 - 6.2.3 Tourisme
 - 6.2.3.1 Grands Prix du Tourisme
 - 6.2.3.2 Grosse-Île - AML
 - 6.2.4 Organisme de bassins versants
 - 6.2.5 Oléoduc Énergie Est
 - 6.3 Avis de conformité et d'opportunité
 - 6.3.1 Montmagny Zone Rb-77
 - 6.4 Projet - Berthier-sur-Mer en bordure du fleuve
 - 6.5 Reconnaissance patrimoniale - Vieux couvent de Saint-Paul-de-Montminy
 - 6.6 Diversification
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 MRC de Rivière-du-Loup – Résolution pour le nom de la circonscription fédérale
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de mars 2013
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 3 avril 2013
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
 - 10.1 Convergence des médias
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SESSION DU 12 MARS 2013

2013-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
 APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 12 mars 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

**4.1 RENCONTRE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE CMATV –
PROJET « TOUR DE LA MRC »**

Rencontre avec MM. Dominique Ouellet, Alexandre Montminy et
Éric Bernard de CMATV pour la présentation de leur projet
« Tour de la MRC ». Échanges et discussions à ce sujet.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

**5.1 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE
FINANCIER FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 2012**

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier consolidé au
31 décembre 2012 par le vérificateur de la MRC de Montmagny;

2013-04-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny prend acte du dépôt
du rapport financier au 31 décembre 2012 tel que déposé et
présenté par le vérificateur M. Michel Chamard de Raymond
Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ

5.2 SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

5.2.1 ENGAGEMENT D'UNE NOUVELLE RESSOURCE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a
procédé au recrutement d'une nouvelle ressource
pour le poste vacant de technicien(ne) en
géomatique et en évaluation;
- CONSIDÉRANT que plus de trente candidatures
ont été reçues et que la candidature de M. Éric
Morneau a été retenue;

2013-04-04

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny engage M. Éric Morneau
au poste de technicien en évaluation et en
géomatique pour une entrée en fonction à compter du
15 avril 2013 et qu'une période de probation de six (6)
mois soit applicable.

QUE le salaire octroyé et les conditions d'emploi
convenues avec le candidat sont conformes aux
politiques de rémunération et de conditions de travail
des employés de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.2.2 PROJET D'INFORMATISATION DE L'INSPECTION TERRAIN

- CONSIDÉRANT qu'il y a de cela quelques années, une demande avait été faite à Corporation informatique Bellechasse (CIB) afin de pouvoir faire l'inspection terrain en évaluation foncière avec des outils informatiques dans le but de diminuer la saisie par une ressource « tiers » ;
- CONSIDÉRANT que le coût des outils informatiques nécessaires est estimé à environ 10 000 \$, plus les taxes;

2013-04-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise l'achat de trois (3) outils informatiques mobiles pour le service d'inspection en évaluation foncière pour une somme estimée à 10 000 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

5.2.3 MODERNISATION – IMPACT MATRICES GRAPHIQUES

Actuellement, on vient d'être informé par notre fournisseur de l'impact financier de la modernisation et du nouveau format exigé par le gouvernement.

Le vendredi 12 avril prochain, les d.g. des MRC de Chaudière-Appalaches, accompagnés des évaluateurs agréés vont discuter du dossier de la modernisation des matrices et des dossiers. À SUIVRE.

5.3 ADHÉSION AU REGROUPEMENT DE L'UMQ POUR REQUÉRIR DES SERVICES D'ASSURANCES COLLECTIVES

- ATTENDU que conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal*, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé au mois de janvier 2013 un appel d'offres public pour obtenir des services d'assurances collectives pour les employés d'un regroupement de municipalités (*MRC, régions intermunicipales ou organismes municipaux*) du Lac-Saint-Jean, du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-nord;
- ATTENDU qu'au jour où la présente résolution est soumise aux membres du Conseil municipal, les soumissions reçues d'assureurs ont fait l'objet d'une analyse par le consultant Groupe Mallette, laquelle fut ensuite présentée au comité de gestion formé de représentants du regroupement;
- ATTENDU que le comité exécutif de l'UMQ a, conformément à la loi, suivi la recommandation du comité;
- ATTENDU que lors de sa réunion du 7 mars 2013, le comité exécutif de l'UMQ a effectivement octroyé le contrat regroupé à SSQ Groupe financier, pour un montant total de

32 508 047 \$, pour des services d'assurances collectives pour les employés des municipalités, *MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux* du regroupement;

- ATTENDU qu'en vertu de la loi, la MRC de Montmagny est réputée s'être jointe au regroupement et au contrat;

2013-04-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long.

QUE la MRC de Montmagny confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à SSQ groupe financier, à la suite d'un appel d'offres public.

QUE le contrat octroyé sera d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1^{er} avril 2013.

QUE la MRC de Montmagny s'engage à fournir à l'UMQ ou au consultant Mallette actuaires, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'exécution du contrat.

QUE la MRC de Montmagny s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat a été adjudgé par l'UMQ.

ADOPTÉ

5.4 DÉMARCHE MADA

5.4.1 ÉTAT DE SITUATION - SUIVI

La première rencontre du Comité régional est prévue avoir lieu le mercredi 22 mai prochain.

5.4.2 INVITATION DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – TOURNÉE DU 25^E ANNIVERSAIRE LE MERCREDI 17 AVRIL 2013 À 17H00

Invitation à participer à la Tournée du carrefour qui aura lieu le mercredi 17 avril 2013 à 17h00 à l'Hôtel de ville de Montmagny.

5.5 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

Plusieurs dossiers (28) ont été reçus à la MRC pour la vente pour non-paiement de taxes qui est prévue avoir lieu le jeudi 13 juin 2013.

5.6 COMITÉS (NOMINATION EN REMPLACEMENT DE M. LÉON LAVERDIÈRE)

2013-04-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Réal Bolduc soit nommé sur les comités suivants (il succède à M. Léon Laverdière) :

- Comité aviseur du Développement rural (Pacte rural);
- Comité aviseur Développement rural du CLD de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.7 RAPPORT – PROGRAMMES SHQ

Un document synthèse est déposé aux membres pour information pour l'aide apportée pour l'exercice 2012-2013. Ainsi, 24 dossiers RénoVillage ont été réalisés, 2 dossier LAAA et 4 dossiers PRU.

5.8 ASSURANCES – CONFÉRENCE DES PRÉFETS

2013-04-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny avise la MMQ que la Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches demeurera un co-assuré sur la police d'assurance-responsabilité de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 JOURNÉE DE LA RURALITÉ – 26 AVRIL 2013

La MRC de Montmagny est invitée à participer à la Journée de la ruralité en Chaudière-Appalaches.

Les sujets suivants seront traités :

- . Nouvelles approches en promotion de la santé;
- . École et communauté;
- . Démarche de développement local de la communauté de Saint-Camille dans l'Estrie;
- . Mise en valeur de la biomasse.

2013-04-09

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny désigne M. Pierre Thibaudeau pour représenter la MRC à la journée de la ruralité en Chaudière-Appalaches le 26 avril prochain.

ADOPTÉ

6.2 PROJETS RÉGIONAUX

6.2.1 TRANSPORT COLLECTIF DE LA MRC DE MONTMAGNY

L'assemblée générale annuelle de l'organisme Transport collectif de la MRC de Montmagny a été tenue au cours des dernières semaines et le rapport annuel est annexé au document.

2013-04-10

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, à titre d'avance, la somme de 30 000 \$ à l'organisme Transport collectif de la MRC de Montmagny afin que cet organisme puisse offrir un service de transport collectif sur le territoire de la MRC de Montmagny, et ce, en attendant l'aide financière de 100 000 \$ versée annuellement par le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ

6.2.2 TABLE GIRT

La Table de gestion intégrée des ressources et du territoire a tenu son assemblée générale. Les représentants des MRC sont les aménagistes de Montmagny, L'Islet et Lotbinière. Il y a également des représentants des parcs régionaux, des OBV et de la ZEC Jaro qui ont des liens avec le monde municipal.

On retrouve également des producteurs acéricoles et de bleuets, des représentants d'industries et des représentants de l'environnement.

À noter que ces tables ont été mises en place afin de négocier les interventions forestières sur les terres publiques dans le cadre du nouveau régime forestier.

Il n'y a plus de contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier, mais maintenant des garanties d'approvisionnement forestier. Les garanties ont été diminuées de 10 % par rapport aux contrats des dernières années et il y aura des mises aux enchères pour une partie des bois octroyés aux industriels en Chaudière-Appalaches.

6.2.3 TOURISME

6.2.3.1 Grands Prix du Tourisme

La MRC de Montmagny est invitée à participer aux Grands Prix du tourisme

Chaudière-Appalaches le 12 avril prochain à Saint-Jean-Port-Joli.

2013-04-11

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Daniel Racine représente la MRC de Montmagny lors de l'événement des Grands Prix du tourisme de la région Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

6.2.3.2 **Grosse-Île - AML**

2013-04-12

IL EST PROPOSÉ PAR : FRÉDÉRIC POULIN
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny nomme à titre de représentants de la MRC au sein du Conseil d'administration de la Corporation de mise en valeur de la Grosse-Île, Mme Mélodie Lachance, M. Gaston Caron et M. Martin Jacques.

ADOPTÉ

6.2.4 ORGANISME DE BASSIN VERSANT

Suite à une intervention d'un représentant d'une MRC lors d'un colloque, il y a eu une discussion au sein de l'OBV de la Côte-du-Sud au sujet d'appuyer le monde municipal dans une éventuelle demande de modifier la réglementation provinciale afin de réduire le fardeau de la preuve aux municipalités dans le dossier de mise aux normes des installations septiques.

Le Conseil de la MRC de Montmagny est-il favorable à ce que l'OBV fasse des démarches auprès du MDDEFP afin d'alléger l'obligation de preuve de la part des MRC pour procéder à la mise aux normes des installations septiques?

2013-04-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny est favorable à ce que l'Organisme de bassin versant de la Côte-du-Sud entreprenne des démarches auprès des autorités compétentes afin de simplifier les obligations du monde municipal lors de l'établissement de preuves de pollution lors des démarches de mise aux normes des installations septiques des résidences.

ADOPTÉ

6.2.5 OLÉODUC ÉNERGIE EST

TransCanada Corporation a annoncé son intention de relier l'Alberta au Nouveau-Brunswick afin de desservir les raffineries de l'Est en pétrole brut albertain.

Le pipeline serait utilisé pour le transport de pétrole destiné pour le raffinage et non pour la desserte de gaz comme les deux projets de gazoducs initialement proposés.

Le côté positif pour notre région : La raffinerie Ultramar serait approvisionnée et moins de bateaux pétroliers sur le Saint-Laurent.

Le côté négatif pour notre région : Risques d'accidents écologiques le long du parcours choisi qui traversera le territoire de la MRC de Montmagny.

Le promoteur du projet de pipeline a informé les MRC qu'il serait intéressé à présenter le projet d'oléoduc dans les prochains mois.

6.3 AVIS DE CONFORMITÉ ET D'OPPORTUNITÉ

6.3.1 MONTMAGNY – ZONE Rb-77

2013-04-14

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification au règlement de zonage de la Ville de Montmagny afin d'ajouter l'usage « habitation trifamiliale » à la zone Rb-77 du règlement de zonage municipal.

QUE cette modification est reconnue conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC en vigueur.

ADOPTÉ

6.4 PROJET – BERTHIER-SUR-MER EN BORDURE DU FLEUVE

Le coordonnateur à l'aménagement et l'ingénieur représentant les deux promoteurs du développement domiciliaire prévu en bordure du Trou de Berthier-sur-Mer ont rencontré les représentants du MDDEFP la semaine dernière afin de proposer un projet de développement qui éviterait la zone inondable de grand courant et l'ingénieur du projet attend un avis du MDDEFP à ce sujet.

Selon les premières informations reçues, il ne serait pas nécessaire d'adopter une dérogation pour le projet si on évite la zone inondable 0-20 ans.

6.5 RECONNAISSANCE PATRIMONIALE – VIEUX COUVENT DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

La municipalité de Saint-Paul-de-Montminy demande à la MRC d'entamer les procédures ou d'indiquer les voies à suivre pour finaliser la démarche de reconnaissance de site du patrimoine local du vieux couvent de Saint-Paul-de-Montminy.

Considérant que cette démarche est locale, une demande a été faite à M. Alain Franck, agent culturel, de guider la municipalité et le personnel en urbanisme et aménagement du territoire dans ce genre de dossier.

De telles initiatives (de plus grandes ampleurs) ont été faites à Montmagny, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Cap-Saint-Ignace.

6.6 DIVERSIFICATION

- CONSIDÉRANT que le contrat de diversification et de développement signé en mars 2010 entre le MAMROT et la MRC de Montmagny engage cette dernière à adopter et déposer annuellement au ministre un rapport d'activités et une reddition de compte de l'année antérieure, à se prononcer sur l'actualisation de son plan de diversification et de développement antérieur, à adopter un plan d'action et un budget de diversification pour l'année en cours;
- CONSIDÉRANT qu'à sa rencontre le jeudi 4 avril dernier le Comité de diversification a pris connaissance des documents suivants et en recommande l'adoption à la MRC : rapport d'activités 2012 et reddition de compte 2012, plan de diversification et de développement actualisé par la reconduction du plan déposé antérieurement pour l'année 2013, plan d'action 2013 et budget 2013;

2013-04-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny adopte les documents suivants recommandés par le Comité de diversification de la MRC de Montmagny :

- Rapport d'activités et reddition de compte au 31 décembre 2012;
- Actualisation du plan de diversification et de développement antérieurement adopté;
- Plan d'action et budget 2013.

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE

7.1 MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP - RÉSOLUTION POUR LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION FÉDÉRALE

- CONSIDÉRANT la résolution de la MRC de Rivière-du-Loup relativement à sa recommandation pour le nom de la circonscription électorale fédérale;

- CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Montmagny est favorable à cette première recommandation;

2013-04-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la recommandation de la MRC de Montmagny pour l'appellation de la circonscription électorale fédérale soit « Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup »

ADOPTÉ

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE MARS 2013

2013-04-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de mars 2013 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1300149	428.98	Neopost Canada ltée
C1300150	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300151	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300152	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300153	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300154	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300155	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300156	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300157	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300158	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300159	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300160	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300161	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1300162	213.15	Visa
C1300163	60.87	Visa
C1300164	1 091.01	Télus Québec
C1300165	6 625.81	Revenu Canada
C1300166	17 206.04	Ministre du Revenu du Québec
C1300167	1 175.76	Desjardins sécurité financière
C1300168	2 624.18	SSQ – Investissement et retraite
C1300169	362.78	Télus Mobilité
C1300170	823.44	Comm. adm. de régime de retraite
C1300171	2 217.86	Ville de Montmagny
C1300172	3 250.50	Ville de Montmagny
C1300173	728.99	Ville de Montmagny
C1300174	632.62	Revenu Canada
C1300175	5 365.09	Ville de Montmagny
C1300176	301.06	Ville de Montmagny
C1300177	5 379.94	Ville de Montmagny
C1300178	729.62	Ville de Montmagny
TOTAL	66 790.02 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des

crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 66 790.02 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉLIMINAIRES AU 3 AVRIL 2013

Un état des revenus et dépenses est déposé en date du 3 avril 2013.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

10.1 CONVERGENCE DES MÉDIAS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-04-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente session soit levée à 21h10.

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.